



Extrait du procès-verbal de la Municipalité de Bex

Séance No 22/2021 du 14 juin 2021

Initiative communale « Pour une taxation des déchets plus équitable »

Présidence de Pierre Rochat, syndic

La Municipalité de Bex

constate

que l'initiative « Pour une taxation des déchets plus équitable » a abouti avec 899 signatures valables.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

P. Rochat



Le secrétaire :

A. Michel



Monsieur
Christophe Simeon
Président du comité d'initiative
Avenue Biaudet 27
1880 Bex

AM/fr./11.04.02 - 1641
A rappeler dans toute correspondance

Bex, le 22 juin 2021

Initiative communale « Pour une taxation des déchets plus équitable »

Monsieur,

A l'occasion de sa précédente séance, la Municipalité a constaté que l'initiative « Pour une taxation des déchets plus équitable » a abouti avec 899 signatures valables.

Nous vous informons que nous affichons ce jour cette décision au pilier public. Nous vous remettons un exemplaire de ce document sous ce pli.

Nous vous précisons également que la Municipalité préparera un préavis qui sera adressé au Conseil communal, le législatif devant rendre sa décision dans les neuf mois après l'aboutissement de l'initiative en l'absence de contre-projet et dans les quinze mois en cas de contre-projet.

Nous restons volontiers à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information à ce sujet.

Nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat  Le secrétaire :  A. Michel

Annexes : un extrait du procès-verbal de la Municipalité
un décompte de signatures